

Expertise de projet – Appel à projets SYSCOMM 2009

Acronyme du projet	
---------------------------	--

Les notes doivent être accompagnées d'un commentaire. L'appréciation de la rubrique 7 reflète l'avis général de l'expert. Elle ne résulte pas obligatoirement d'une moyenne pondérée des notes précédentes même si elle doit être en cohérence avec l'impression d'ensemble qui s'en dégage.

Le barème est : 5 = excellent, 4 = très bon, 3 = bon, 2 = juste, 1 = médiocre, 0 = éliminatoire ou non éligible.

Votre expertise ne sera pas transmise aux porteurs du projet. Elle servira uniquement à élaborer l'avis du Comité d'évaluation qui émettra collectivement une proposition de classement ainsi qu'un commentaire destiné aux porteurs.

Prénom de l'expert	Nom de l'expert	Date

1. Pertinence de la proposition au regard des orientations de l'appel à projets <ul style="list-style-type: none"> Adéquation aux objectifs de l'appel à projets (cf. § 1), Adéquation aux recommandations de l'appel à projets (cf. § 3.4), Synergie et implication des « utilisateurs » et des « fournisseurs », Lorsque la question se pose, comparaison entre données réelles issues du fournisseur et résultats de la modélisation, Caractère novateur de la méthodologie proposée et ambition de l'application projetée. Nature du projet selon vous : recherche fondamentale (RF), recherche industrielle (RI), développement expérimental (DE) (voir définitions en annexe §I.1 de l'appel à projets). 	Note de 0 à 5 RF/RI/DE
--	-------------------------------

Justification de la note – commentaires

--

2. Qualité scientifique et technique <ul style="list-style-type: none"> Excellence scientifique en termes de progrès des connaissances vis-à-vis de l'état de l'art, Levée de verrous technologiques. 	Note de 0 à 5
--	---------------

Justification de la note – commentaires

--

<p>3. Méthodologie, qualité de la construction du projet et de la coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> • Positionnement par rapport à l'état de l'art ou de l'innovation technologique, • Faisabilité scientifique et technique du projet, choix des méthodes, • Structuration du projet, rigueur de définition des résultats finaux (livrables), identification de jalons, • Qualité du plan de coordination (expérience, gestion financière et juridique du projet), implication du coordinateur, • Stratégie de valorisation des résultats du projet. 	<p>Note de 0 à 5</p>
---	----------------------

Justification de la note – commentaires

<p>4. Impact global du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • En terme de potentiel d'accroissement des connaissances ou de l'importance des résultats visés, • Utilisation ou intégration des résultats du projet par la communauté scientifique, industrielle ou la société, et impact du projet en termes d'acquisition de savoir-faire, • Perspectives d'application industrielle ou technologique et potentiel économique et commercial, plan d'affaire, intégration dans l'activité industrielle. Crédibilité de la valorisation annoncée, • Intérêt pour la société, la santé publique..., • Lorsque la question se pose, approche des questions d'impact sur l'environnement. 	<p>Note de 0 à 5</p>
--	----------------------

Justification de la note – commentaires

<p>5. Qualité du consortium</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'excellence scientifique ou d'expertise des équipes, • Intégration de différents champs disciplinaires et en particulier association d' « <i>utilisateurs finaux</i> » et de « <i>fournisseurs</i> ». • Capacité des partenaires à mener à terme le projet : expérience, compétences et environnement, • Adéquation entre partenariat et objectifs scientifiques et techniques, • Complémentarité et synergie du partenariat, • Aptitude du coordinateur à diriger le projet, • Environnement et moyens (en particulier humains) mis en oeuvre par chaque partenaire par rapport aux besoins spécifiques du projet, • Qualité des productions scientifiques évaluée en tenant compte du parcours de chaque partenaire, • Ouverture à de nouveaux acteurs, • Rôle actif du(des) partenaire(s) entreprise(s). 	<p>Note de 0 à 5</p>
--	----------------------

Justification de la note – commentaires

6. Adéquation projet – moyens / Faisabilité du projet <ul style="list-style-type: none"> • Réalisme du calendrier, • Adaptation à la conduite du projet des moyens mis en œuvre, • Adaptation et justification du montant de l'aide demandée, • Adaptation des coûts de coordination, • Justification des moyens en personnels, • Justification des moyens en personnels non permanents (stage, thèse, post-docs), • Évaluation du montant des investissements et achats d'équipement, • Évaluation des autres postes financiers (missions, sous-traitance, consommables...). 	<i>Note de 0 à 5</i>
--	----------------------

Justification de la note – commentaires

7. Avis général - Proposition de classement <ul style="list-style-type: none"> • A (recommandé), B (acceptable), C (rejeté), • Éventuellement, propositions de modifications, • Points forts et points faibles, • Conclusions et recommandations au projet. 	<i>A / B / C</i>
--	------------------

Commentaires généraux, points forts, points faibles, recommandations

En déposant cette expertise sur le site d'évaluation de l'appel à projets, je reconnais avoir pris connaissance de la charte de déontologie de l'ANR de l'avoir accepté et déclare que, autant que je sache, je n'ai aucun conflit d'intérêt, dans l'évaluation de cette proposition.

Extrait de la charte de déontologie de l'ANR : « Par conflit d'intérêt on entend toute situation où un individu est amené 1) à porter un jugement, 2) à participer à une prise de décision, dont lui-même pourrait tirer un bénéfice direct ou indirect dans le cadre de ses activités de scientifique ou de responsable scientifique. La charte de déontologie de l'ANR est disponible à l'adresse <http://www.agence-nationale-recherche.fr/documents/chartedeontologie.pdf>